

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 2 février 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Joann McBrine, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Denis Vaillancourt, conseiller #4  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cedric Briggs, conseiller #6  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal  
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

-----  
ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 12 JANVIER 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
  - 5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 11 DÉCEMBRE 2014
  - 5.2. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 15 JANVIER 2015
  - 5.3. CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT #264-2008-1-2015 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES
  - 5.4. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2008-1-2014 ABROGEANT LES ARTICLES #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
  - 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE JANVIER 2015
7. ADMINISTRATION
  - 7.1. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DU PACTE RURAL
  - 7.2. RÉSOLUTION POUR REMERCIER M. RENÉ TROTTIER POUR SON CADEAU
  - 7.3. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014
  - 7.4. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BOLTON-OUEST
8. CHEMINS
  - 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
  - 8.2. ENTENTE AVEC LE MTQ POUR DES TRAVAUX SUR LES ROUTES PROVINCIALES EN CAS D'URGENCE
  - 8.3. APPEL D'OFFRE CONCERNANT L'ABAT-POUSSIÈRE AVEC L'UMQ
  - 8.4. RÉSOLUTION VISANT À APPROUVER LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE CONCERNANT LA TECQ ET AUTORISANT LE PAIEMENT
9. INCENDIE

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H30

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#011-0215 PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

**3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL**

**3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 12 JANVIER  
2015**

#012-0215

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 12  
janvier 2015 soit adopté.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 9 personnes

## **5. URBANISME**

### **5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 11 DÉCEMBRE 2014**

Le rapport du CCU est déposé.

### **5.2. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 15 JANVIER 2015**

Le rapport du CCU est déposé.

### **5.3. CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT #264-2008-1-2015 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES**

Une consultation publique concernant le projet de règlement # 264-2008-1-2015 se tiendra à l'Hôtel de Ville de Bolton-Ouest le 2 mars à 19h00.

### **5.4. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2008-1-2014 ABROGEANT LES ARTICLES #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008**

ATTENDU QUE certains articles contenus au règlement #264-2008 concernant les carrières et sablières sont inopérables ;

ATTENDU la jurisprudence du cas de 4410912 Canada inc., contre la Municipalité de la Paroisse de Saint-Télesphore, Nicole St-Pierre et Anca Diaconuet;  
#013-0215

ATTENDU QU'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 juin 2014 ;

EN CONSEQUENCE  
IL EST PROPOSE PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYE PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RESOLU A L'UNANIMITE :

Que le projet de règlement #264-2008-1-2014 soit adopté pour décréter ce qui suit:

ARTICLE 1 :  
Le préambule fait partie intégrante dudit règlement.

ARTICLE 2 :  
Les articles #18.2.1, #18.2.2, #18.2.3 du règlement de zonage #264-2008 sont abrogés.

ARTICLE 3 :  
Ce règlement entrera en vigueur selon la loi.

## **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE JANVIER 2015**

## **7. ADMINISTRATION**

### **7.1. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DU PACTE RURAL**

#014-0215

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le maire Donald Badger et la conseillère Joann McBrine soient nommés à titre de représentants sur le comité du Pacte rural de la MRC Brome-Missisquoi pour l'année 2015 et que le conseiller Denis Vaillancourt soit nommé à titre de représentant suppléant.

### **7.2. RÉOLUTION POUR REMERCIER M. RENÉ TROTTIER POUR SON CADEAU**

CONSIDÉRANT QUE M. René Trottier a offert deux photos encadrés illustrant la municipalité de Bolton-Ouest;

#015-0215

CONSIDÉRANT QUE ces photos ont été prises par sa femme, Toni-Lynn Trottier, passionnée de la photographie et des paysages de Bolton-Ouest, malheureusement décédée en décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE ce cadeau est d'une grande valeur à plusieurs niveau;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest souligne, par l'intermédiaire d'une lettre, sa reconnaissance à M. René Trottier pour les magnifiques photos.

### **7.3. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Le rapport financier au 31 décembre 2014 est déposé.

### **7.4. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BOLTON-OUEST**

Le conseiller Jacques Drolet fait état du programme Banque de terres. Il invite aussi les gens à participer au programme et à assister à la réunion qui se tiendra à la MRC le 28 février 2015.

## **8. CHEMINS**

### **8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE**

Travaux effectués :

## 11. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 31 décembre 2015	347 313,71
Déboursés de janvier 2015	\$
Dépôts de janvier 2015	170 750,89
Solde à la banque au 31 janvier 2015	\$
CPG	9 397,43
CPG Parcs et terrains de jeu	\$
	185 960,25
<u>#019-0215</u>	\$
	455 184,53
	\$
	149 651,16
	\$

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de janvier 2015 soient approuvés et que les paiements du 2 février 2015 au montant de 91 683,20 \$ soient émis.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LE CONSEILLER TUER À 20H20.

---

Philippe De Courval  
Donald Badger  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 2 MARS 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

## Faits saillants

### Période de questions

Paul Davignon

Question : Dans le point 5.4 de l'ordre du jour, change-t-on l'usage dans certaines zones du plan d'urbanisme?

Réponse : Non, on ne fait qu'enlever les articles mentionné de nos règlements.

Jean-Marc Delacoste

Question : J'ai déposé une lettre le 5 octobre 2014. Je n'ai pas reçu d'accusé réception ou de réponse. Cette lettre concerne le retrait des articles #18.2.1, #18.2.2. et #18.2.3. Je m'oppose au règlement et je suis déçu de la réception de ma lettre.

Réponse : Vous êtes venu voir l'administration ce matin pour avoir un récépissé et il a été produit.

Question : Le choix de ne pas inclure le lot de M. Godbout dans le projet de Domaine Mont Foster est aberrant. Nous avons fait une plainte au ministère des affaires municipales.

Réponse : Cela est dû au fait qu'il a un frontage sur un 'ancienne partie du chemin Paramount et que c'est en vertu de cela qu'il a fait sa demande de permis.

Question : Une phase 2 a-t-elle été déposée?

Réponse : Non

Marie-Christine Moulin

Question : La municipalité paye t'elle pour avoir accès aux bornes sèches? Cela rapporte-t-il aux citoyens? Sont-elles toutes traitées de la même façon?

Réponse : Il y a trois bornes sèches avec lesquelles il y a une entente avec le service incendie à notre connaissance. La municipalité paye pour qu'un entretien permettant l'accès soit effectué. Le montant varie en fonction du niveau d'entretien à effectuer.

Jean-Marc Delacoste

Question : Faut-il réellement supprimer le pouvoir d'agir de la municipalité sur les carrières et sablière? Pourquoi la lettre envoyée à la CPTAQ concernant le renouvellement du permis de la sablière DJL n'était-elle pas signé par le Conseil ou le maire, mais par l'inspecteur municipal?

Réponse : On ne peut pas se substituer au pouvoir du ministère.

Liste des dépenses de janvier 2015/ List of expenses for January 2015

*Bolton Ouest / West Bolton*

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	7,177.84 \$
6	Bell Canada	289.80 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	40,366.47 \$
17	Hydro-Quebec	474.41 \$
28	Bureau En Gros	67.66 \$
29	Municipalité de Stukely-Sud	2,614.38 \$
45	F.Q.M.	27.91 \$
48	Québec Municipal	189.71 \$
49	COMBEQ	373.67 \$
51	Receveur général du Canada	1,476.13 \$
67	Ville de Lac Brome	84,403.75 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	2,037.61 \$
112	Exc. R. Bouthillette (2012) Inc	4,012.63 \$
120	MASTERCARD	291.10 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
144	SONIC	264.74 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	11,554.21 \$
181	Les Pompages West Brome	201.21 \$
206	Revenu Québec	3,484.84 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.25 \$
224	MALEM	390.92 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	532.42 \$
249	Alain Clair	325.00 \$
250	Xerox Canada Ltée	390.28 \$
285	Neopost Canada Ltée	1,149.75 \$
297	BROME LAKE LAND FOUNDATION INC	86.03 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1686.48
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98
32ORHIJ	RHICARD JOHN	112.5
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1731.15
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1666.23
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98
32ORHIJ	RHICARD JOHN	112.5
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1492.47
Total		170915.94



Liste des paiements émis au 2 février 2015

List of payments issued February 2, 2015

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	137.97 \$
6	Bell Canada	248.21 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	39,401.21 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	15,311.61 \$
28	Bureau En Gros	172.31 \$
51	Receveur général du Canada	1,662.20 \$
60	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1,408.44 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	792.25 \$
67	Ville de Lac Brome	320.40 \$
120	MASTERCARD	129.01 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
161	RONA LÉVESQUE	28.08 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	8,544.44 \$
206	Revenu Québec	3,626.21 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.25 \$
230	Tour des Arts	250.00 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	532.42 \$
250	Xerox Canada Ltée	243.28 \$
251	ADMQ	481.75 \$
285	Neopost Canada Ltée	44.67 \$
296	Freight Carriers Association of Can	63.00 \$
298	Aluminium Knowlton Inc.	1,601.03 \$
299	Avizo experts - conseils	7,286.55 \$
300	LOUIS DESOURDY	681.02 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,722.26 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	112.50 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,791.54 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
Total		91,683.20 \$